

Mairie de GATEY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 avril 2014

L'an Deux Mil Quatorze, le quinze avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme LACAILLE Isabelle, Maire.

PRESENTS : Mmes LACAILLE Isabelle, GONNET Marie-Claude, BROCHET Sabrina, AFFLARD Daniel, FORT Alain, LAHAYE Sébastien, LAPLACE Bruno, MAITRE Jérôme, MAURON Bernard, PONCET Alain, VOIRET Simon.

ABSENT EXCUSE :

SECRETAIRE : Mme GONNET Marie-Claude.

I INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS

Le Conseil Municipal fixe les indemnités du Maire et des Adjointes.

II SITE INTERNET

Le Conseil Municipal décide la création d'un site internet et confie à Proxiweb la construction, la maintenance et la mise à jour du site.

L'hébergement et lancement coûte 650 €.

Le nom du domaine et l'hébergement coûte 108 € la première année et 50 € les suivantes.

La mise à jour coûte 20 € par mois.

Ce contrat est signé pour une durée d'un an.

III REGISSEUR

A dater du 1^{er} mai 2014, Mme Cécile MICHAUD est nommée régisseur de la cantine et de l'accueil périscolaire.

Une indemnité de 11 € brut par mois lui sera versée.

IV CAUE

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura) pour la somme de 60 €.

V CORRESPONDANT DEFENSE

M. Bruno LAPLACE est nommé correspondant défense pour la durée du mandat.

VI ASSOCIATION FONCIERE

Le Conseil Municipal élit au bureau de l'Association Foncière quatre membres du Conseil :

- LAPLACE Bruno,
- AFFLARD Daniel,
- MAITRE Jérôme,
- FORT Alain.

Isabelle LACAILLE, Maire, représentera la commune.

VII CARTES AVANTAGE JEUNES

Le Conseil Municipal décide de renouveler la Carte Avantages Jeunes pour le 16-20 ans habitant la commune.

La carte coûte 6 € (à la charge de la commune).

Compte rendu des différentes réunions :

- Conseil d'Ecole,
- ONF

Fin de séance 23H00.

GATEY, le 22 avril 2014.